

Consigne rédaction TIPE.

Il est indispensable de lire le rapport de concours 2024.

**Rappel : 8 pages + références bibliographiques en annexe, 20 000 caractères (sans les annexes).
Pas de dépassement des 20 000 caractères.**

Time New Roman 12 ou Arial 10, simple Interligne.

Page de garde = page 0, à rajouter par la suite, conforme à la notice Agro 2025 page 32

Texte justifié = aligné à droite et à gauche.

Pour justifier le texte



Tous les documents doivent être personnels : pas de scan de figures issues de la bibliographie.

Tableaux, photos, figures indispensables, claires et compréhensibles sans lire le texte.

Il faut une numérotation des figures et des pages

Notation française et non anglaise : virgule et non point (3,7 et non 3.7)

Plan apparent avec titres courts et informatifs.

Protocole à résumer (cuisine inutile) mais clair et surtout exploitation des résultats. Pour les dosages de chimie, possibilité de faire référence à de la biblio.

Bibliographie : à faire apparaître sous forme d'un renvoi (1) et mettre les références complètes en annexe (hors 20000 caractères).

Quelques extraits du rapport Agro :

Cadre

Le rapport doit comporter au maximum 8 pages de contenu, la page de garde et la bibliographie n'étant pas comprises.

La page de garde standard pour la filière BCPST est disponible sur le site du SCAV, **elle n'est pas modifiable**. En particulier, le candidat doit y indiquer la dominante du TIPE : biologie, géologie ou mixte. Le terme « mixte » doit s'entendre comme un mélange biologie-géologie. Il n'est donc pas possible de changer biologie ou géologie par physique, chimie.

L'ajout de documents annexes n'est pas autorisé dans le rapport. En revanche, le candidat est libre de produire lors de son oral ou lors de l'entretien des documents qui n'auraient pas été inclus dans le rapport.

Un maximum de 20000 caractères est indiqué, de manière à prévoir un cadre commun indépendant du type de police, de sa taille ou de l'alignement utilisé. Il est demandé de ne pas dépasser cette limite.

Pour la présentation :

Mise en page

L'alignement du texte doit être justifié, et le texte organisé en paragraphes. Les titres des différentes parties et sous-parties qui structurent le rapport gagnent doivent être mis en valeur par une typographie et/ou des couleurs spécifiques.

ANNEXE

Citation de références

Pour citer une référence le jury rappelle que deux modalités existent :

1/ Il est possible de noter le numéro de la référence entre crochets, entre parenthèses, en exposant... Il faudra alors numéroter les références en fin de rapport. Par exemple : « Il a été montré que ces enzymes sont activées lors de la photosynthèse [2] ». Ce type de convention est particulièrement approprié à la concision requise pour les TIPE.

2/ Il est également possible de citer l'auteur et la date de publication entre parenthèses ou dans le texte : « Martin et al. (2010) ont montré que ces enzymes sont activées lors de la photosynthèse » ou encore « Il a été montré que ces enzymes sont activées lors de la photosynthèse (Martin et al., 2010) ». Cette modalité emploie toutefois plus de caractères. Une référence peut évidemment servir plusieurs fois et donc être citée à plusieurs reprises.

Modalités de référencement

Le jury juge utile de proposer quelques exemples de référencement pouvant être repris par les candidats. Dans tous les cas, la complétude, la lisibilité et l'homogénéité seront recherchées.

Ouvrage :

NOM DE L'AUTEUR PRINCIPAL, Prénom*, *et al.* (Date). Titre de l'ouvrage. Éditeur, ville, nombre total de pages [pages consultées].

Chapitre d'ouvrage :

NOM DE L'AUTEUR PRINCIPAL, Prénom*, *et al.* (Date). Titre du chapitre. In : Prénom NOM DU (DES) COORDINATEUR(S) (dir.). Titre de l'ouvrage. Éditeur, ville, nombre total de pages : pages du chapitre.

Article :

NOM DE L'AUTEUR PRINCIPAL, Prénom*, *et al.* (Date). Titre de l'article. Nom de la revue, tome (numéro) : pages. [Un lien internet ou, mieux, le DOI (Digital Object Identifier), s'il existe, peut-être précisé pour faciliter la consultation de l'article].

Page Web :

NOM DE L'AUTEUR PRINCIPAL, Prénom*, *et al.* (Date de réalisation de la page/du site). Titre de la page. Nom du site Web. [Hébergement éventuel, si site institutionnel]. Consulté le [date de consultation]. URL (le lien fourni doit être fonctionnel)

* Dans tous les cas, l'initiale du prénom suffit en littérature scientifique.

Exemples de citation de références bibliographiques satisfaisantes

Ouvrage :

BABIN, C. (1991). Principes de paléontologie. Armand Colin, Paris, 451 pages. [Pages consultées : pp. 51-52]

Chapitre d'ouvrage :

CHARLES, H. & F. CALEVRO (2010). Définition des séquences sonde pour la PCR et pour les puces à ADN. In : D. TAGU & J. L. RISLER (dir.). Bioinformatique : Principes d'utilisation des outils. Quæ, Versailles, 270 pages : 190-198.

Article :

AGENO, W., *et al.* (2015). Nadroparin for the prevention of venous thromboembolism in nonsurgical patients : a systematic review and meta-analysis. *Journal of thrombosis and thrombolysis*, 42 (1) :90-98. <http://dx.doi.org/10.1007/s11239-015-1294-3>

Page Web :

PRAT, R., *et al.* (2012). La pomme : un fruit complexe. *Biologie & Multimédia*, UMPC Paris 6. Consulté le 12 avril 2015 <http://www.snv.jussieu.fr/bmedia/Fruits/pomme.htm>